2 et 4 rue du Vieux Logis
49360 LES CERQUEUX

Tél. 02.41.55.90.12
Mail : contact@mairiedescerqueux.fr

Conseil municipal du

Étaient présents : Messieurs et Mesdames POINT Frédéric, BALADA FONTRODONA Béatrice, GUILLAUME Didier, LEVESQUE Pauline, BACLE Marie-Josèphe, BOUCHET Dany, CHAIGNAUD Benjamin, GUETTE Cédric, MARQUIS Constantin, RAVARD Mélanie, ROCHAIS Alain, SIGONNEAU Aurélie, TESTARD Emilie, VERGNIAULT Sabrina.

Absents non excusés : M. DEFRANCE Nicolas

Finances

Lotissement du Champ Blanc - Vente du lot 35 : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande a été déposée pour l'acquisition du lot n° 35. Concernant ce lot, le prix est fixé à :

Lot	Cadastre	Surface	Prix HT	Base TVA	TVA	Prix TTC
35	AL 177	638 m²	24 882.00 €	23 484.78 €	4 696.96 €	29 578.96 €

Affaires sociales

Repas des ainés

Tout s'est bien passé à part que le chauffage n'a pas fonctionné correctement.

Culture

Un documentaire/débat « c'est comme ça » sera diffusé par le biais de Cholet Agglo le 31 Janvier 2027 à 15h00 à la salle du Cormier. Ce spectacle a pour thème la transmission des métiers.

Martine Vergniault et Serge Pasquier interviendront pour animer le débat

Plan Canicule/Grand froid

Un document est en cours d'élaboration. Il est prévu de rédiger un mot dans le bulletin communal concernant le rôle de la personne de référence et son implication.

Pop'Id :

La **POP ID** est un espace de vie sociale itinérant porté par la Fédération des Centres Sociaux 49/53 et ses partenaires. Composée d'une caravane et d'un minibus, elle parcourt les territoires ruraux du Maine-et-Loire qui ne disposent pas de structures d'animation de la vie sociale. Ce dispositif est entièrement financé par Cholet Agglomération (CTG) et la CAF. La tournée débutera en janvier 2027.

Ses principales missions sont :

- Créer du lien social en proposant des temps d'accueil, d'échange et des animations pour tous les habitants.
- Faciliter l'accès aux droits, aux services et à l'information.
- Accompagner les initiatives citoyennes, les associations et les collectifs locaux.
- Soutenir la création de nouvelles structures d'animation de la vie sociale sur les territoires.

Concrètement, la POP ID s'installe dans les bourgs, sur les marchés, près des écoles ou lors d'évènements afin de proposer des rencontres conviviales, des activités culturelles et ludiques, ainsi qu'un accompagnement aux démarches et à l'usage du numérique grâce à divers équipements (tablettes, ordinateur, casque de réalité virtuelle, imprimante 3D, etc.).

Au-delà de l'animation locale, la POP ID accompagne les habitants, les élus et les acteurs du territoire dans la réalisation de projets collectifs répondant aux besoins du quotidien, favorisant ainsi la solidarité, la participation citoyenne et le développement de la vie locale.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Etang du Cormier

- Reprofilage des allées. Devis de GAUFRETEAU pour 7 670€ HT. Faire un devis contradictoire ou attendre le curage de l'étang et la réfection des toilettes.

Embellissement des transformateurs.

À la suite d'un échange avec ENEDIS, il est proposé de signer une convention prévoyant une participation financière de 250 € transformateur décorée. Cette prise en charge n'étant accordée que pour un seul transformateur par an, la commission propose de réaliser l'embellissement du transformateur situé devant la salle des sports et celui de la rue du Sacré-Cœur (1 en 2027 et l'autre en 2028). Cette opération doit obligatoirement être menée en partenariat avec une association de jeunes. Le président du Foyer des Jeunes s'est montré favorable au projet et propose d'y associer les jeunes de l'association. Il conviendra par ailleurs d'identifier une personne en mesure de concevoir le visuel et d'assurer le suivi de la réalisation. La convention est prête.

Bâtiments

Jeu de boules

- RDV le 26/10 avec BATIBOIS qui confirme que la charpente a bougé sans atteinte sur les murs. Il propose de détuiler, renforcer la charpente et remplacer les tuiles béton par des bacs aciers. En attente de devis.

DIVERS

- Travaux effectués par l'agglo sur le chemin de la Touche au Geai et à la Troche.
- Chauffage salle du Cormier : L'entreprise Turquand doit intervenir afin de résoudre le dysfonctionnement du chauffage.

Cholet Agglomération

Rapport annuel d'activité de Cholet Agglomération

M. le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel d'activité de Cholet Agglomération.

Avenant relatif à la convention de coopération intercommunale :

Le schéma de mutualisation est le document qui organise les coopérations et les services partagés entre la commune et Cholet Agglomération. Adopté pour la période 2023-2026, il arrive à échéance le 31 décembre 2026.

À la suite du renouvellement des conseils municipaux, Cholet Agglomération doit engager une réflexion sur l'organisation future des services mutualisés et élaborer un nouveau schéma pour la durée du mandat. Cette démarche nécessitant du temps, il est proposé de prolonger d'un an le schéma actuel afin d'assurer la continuité des services et des dispositifs existants.

L'avenant n°3 a donc pour objet :

- d'actualiser le contenu du schéma de mutualisation ;
- de prolonger sa durée d'application jusqu'au 31 décembre 2027.

Cette prolongation ne modifie pas les principes généraux de la mutualisation. Elle permet simplement de maintenir le cadre actuel dans l'attente de l'élaboration et de l'adoption d'un nouveau schéma adapté aux orientations du mandat en cours.

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°3 afin de prolonger d'un an le schéma de mutualisation conclu avec Cholet Agglomération, jusqu'au 31 décembre 2027.

Avenant n°2 à la convention de coopération intercommunale :

Dans le cadre de la **Convention Territoriale Globale (CTG)**, des chargés de coopération sectorielle interviennent sur le territoire afin de coordonner les actions menées en faveur des familles, de l'enfance, de la jeunesse, de l'accès aux droits et plus largement de la cohésion sociale.
L'avenant n°2 à la convention de coopération intercommunale vise à apporter deux ajustements :

- Le transfert d'un poste de chargé de coopération sectorielle de l'association Boc'enBulle vers Cholet Agglomération, l'association cessant d'être employeur de ce poste. Ce changement est sans incidence sur la répartition financière entre l'Agglomération et les communes. L'association Boc'enBulle n'est donc plus signataire de la convention.
- La clarification des modalités de versement des subventions aux associations employant les chargés de coopération. Les employeurs devront désormais indiquer dans leur demande de subvention le coût prévisionnel du poste concerné. Une régularisation restera possible l'année suivante afin de tenir compte des dépenses réellement engagées.

Cet avenant ne modifie ni les missions des chargés de coopération ni l'engagement financier des communes. Il permet essentiellement d'adapter la convention à l'évolution de l'organisation de l'un des postes et d'améliorer les modalités de gestion financière.

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°2 à la convention de coopération intercommunale, applicable du 8 avril 2026 au 31 décembre 2028.

Présentation des Rapports annuels 2025 ASSAINISSEMENT/DÉCHETS/EAU POTABLE

M. le Maire présente au Conseil municipal les rapports annuels 2025 d'assainissement/déchets et eau potable de Cholet agglomération.

Questions diverses

Personnel communal :

Afin de répondre à l'évolution des besoins des services et de garantir la continuité ainsi que la qualité des missions exercées, il est proposé au Conseil municipal de créer un emploi à temps complet à compter du 1er novembre 2026. Cette mesure permettra d'augmenter la durée hebdomadaire de travail d'un agent actuellement employé à 29 heures, pour la porter à 35 heures.

Mise à disposition de la salle de sport :

Monsieur Laurent JEGOU demande la mise à disposition de la salle de sport pour proposer de nouvelles activités à destination des enfants et des adultes :

- Section Enfants : Éveil et initiation Multisports (le mardi ou le jeudi)
  - 16h45 - 17h30 (4-5 ans) : Développement de la motricité, de l'équilibre et de la socialisation par le jeu.
  - 17h30 - 18h30 (6-9 ans) : Découverte et initiation à une large variété de disciplines sportives, de manière ludique et sans esprit de compétition précoce.
- Section Adultes : Sport-Santé & Cohésion
  - 15h00 - 16h30 (Sport-Santé / Pickleball) : Une activité douce, accessible, excellente pour le système cardiorespiratoire et la coordination, particulièrement adaptée aux seniors ou aux personnes en reprise d'activité.
  - 19h00 - 20h30 (Multisports Adultes) : Un créneau dynamique et convivial permettant aux adultes de pratiquer différents sports collectifs et de loisir après leur journée de travail.

Le conseil municipal valide le principe d'utilisation de la salle de sport par une entreprise privée en priorisant l'utilisation par les associations. Le tarif sera étudié à la prochaine commission finances.

Rencontre projet éolien : avis du conseil municipal

Une société privée a présenté un projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire communal, sur lequel le Conseil municipal est invité à se prononcer. Toutefois, les élus souhaitent se laisser un délai de réflexion avant d'émettre un avis. Ils envisagent notamment de recueillir des retours d'expérience auprès de communes ayant déjà accueilli ce type de projet d'énergie renouvelable, afin de mieux appréhender les contraintes liées à l'implantation, les retombées financières potentielles, le ressenti et l'acceptation du projet par la population locale…

Mutuelles communales :

Plusieurs offres de mutuelle communale sont désormais proposées aux habitants. AXA, présente sur la commune depuis plusieurs années, est désormais rejointe par CDC, qui organisera une permanence le 11 janvier 2027, ainsi que par Groupama. Afin d'informer la population sur ces différentes possibilités, une présentation de ces offres sera intégrée dans le prochain bulletin municipal.

Exposition et animation LEGO :

Une demande a été formulée par un administré afin d'utiliser une salle communale pour partager sa passion pour le LEGO.

Le conseil municipal propose qu'il se rapproche d'une association communale susceptible d'accueillir ce projet et de l'intégrer à ses activités.

Prochaine réunion le jeudi 03/12/2026